



Module, COMPTABILITE GENERALE Semestre 1

Professeur, M B ACHOUI

Durée, 1h30

Session Décembre 2017

Groupe n°1

L'utilisation du plan comptable et de la calculatrice est autorisée

Le détail des calculs doit apparaître sur la copie.

La présentation doit être la plus soignée possible.

Dossier 1

Le 1^{er} janvier 2017, la situation comptable de l'entreprise YASSER Sarl se présente comme suit :

• Frais de constitution	5 500
• Fonds commercial	150 000
• Local	120 000
• Matériel de transport	150 000
• Ordinateurs	10 500
• Mobiliers de bureau	8 500
• Stocks de marchandises	280 000
• Banque	62 500
• Caisse	18 000
• Clients	60 000
• Fournisseurs	120 000
• Emprunts auprès des établissements de crédits	240 000
• Titres et valeurs de placement	12 000
• Capital	à déterminer
• Fournisseur d'immobilisations	140 000



1^{er} TRAVAIL A FAIRE

1. Déterminer le montant du capital de l'entreprise YASSER Sarl
2. Etablir le bilan d'ouverture de l'entreprise au 01/01/2017

Dossier 2

L'entreprise YASSER a réalisé les opérations suivantes au cours du mois de janvier 2017.

- ⊗ 02/01, Ventes de marchandises. Facture n° A2401, montant brut 60 000 DH ; remise : 4% ; escompte de règlement 1% ; le port est assuré par un transporteur, montant : 600 DH. TVA respectivement de 20% et 14%. Règlement par chèque bancaire n° C000230
- ⊗ 05/01, Achats de marchandises. Facture n° 540, montant brut 40 000 DH HT ; remise 5% ; TVA 20% ; port facturé 300 DH (HT) assuré par une société de transport, TVA 14% ; le net à payer est à 30 jours.
- ⊗ 07/01, Ventes de marchandises, montant brut 80 000 DH ; remise 8% ; rabais 5% ; Escompte de règlement 2% ; Transport forfaitaire : 400 DH ; TVA 20 %. Facture n° A2400 réglée par chèque bancaire n° C000233
- ⊗ 12/01, Achat par chèque bancaire n° C000234 d'une machine à écrire pour 8000 DH HT, TVA 20%. Facture n° 40.
- ⊗ 17/01, Paiement en espèces d'une amende fiscale 850 DH (Pièce de caisse n° 103).
- ⊗ 24/01, Règlement par chèque n° C000235 d'une annonce publicitaire de 9 000 DH
- ⊗ 26/01, Règlement en espèces la quittance d'électricité 650 DH (Pièce de caisse n° 104)
- ⊗ 29/01, Encaissement par chèque n° 26001 du loyer d'un immeuble appartenant à l'entreprise et mis en location, 8500 DH.
- ⊗ 30/01, Régler les frais de déplacement, les notes d'hôtels et de restaurants relatif au voyage du directeur, 15 000 DH par chèque bancaire n° C000238.
- ⊗ 31/01, Achats en espèces des timbres postaux 450 DH (Pièce de caisse n° 105)

2^{ème} TRAVAIL A FAIRE

Enregistrer les opérations ci-dessus au journal de l'entreprise YASSER

06 53 95 38 55

Examen group

le bilan :

Actif	Mt	Passif	Mt
Actif immob ⁽²⁾		① FP	
immob Non Valeur		Capitaux propres	
Frais de constitution	5500	Capital	377000 *
immob incorporelle		Lettre de FC	
FC	150000	FR\$ de imob	140000
immob corporelle		Emprunt	240000
Construction	120000		
Mat de Transp	150000		
Mat de bureau	8500		
Mat informatique	10500		
Actif circulant ⁽³⁾		④ PC	
M/ses	280000	FR\$	120000
Ut	60000		
TVP	12000		
TA			
Banque ⁽⁵⁾	62500		
Caisse	18000		
A	877000	P	877000

Talib guelmimi

$$377000 * C\$ \text{ or } a \text{ TA} = TP$$

Σ des Elements
de l'Actif

$$877000 = C\$ + FR\$ \text{ de imob} + \text{Emprunt} + FR\$$$

$$= C\$ + 500000$$

$$C\$ = 877000 - 500000 = 377000$$

1/1/2017

2111
2230
232
2340
2351
2355
3111
3421
350
5141
5161

Frais de Constitut°
FC
Construct°
Mat de Tnsp
Mat de bureau
Mat informatique
M/ses
Ct
TVP
Banque
Caisse

5500
110000
120000
110000
8500
10100
280000
60000
12000
62100
18000

1111
1481
1486
4411

CF
Emprunt
FR \$ ds immob
FR \$

377000
240000
140000
120000

Réouverture de bilan
Banque 2/01

5141
6386

Escompte Accordée

69112,8
576

7111
4455
61426
3455

Vente de M/ses

TVA facturée

Tnsp/vente

TVA Récup/charge

57600
11404,8
600
84

Facture N° A2401

Achat de M/ses
Tnsp/Achat

TVA Récup/charge

38000
300
7642

6111
62425
3455

4411

FR \$

Facture no 540

45942

Examen

groupe N° 1 Décembre 2017

7141
6386

7111
71276

7/01
Banque
Escompte Accordée
Vente de M/ses
Port frais Accessoire
facturée
TVA facturée

8270192
1398,4

69920
400
13784,32

2355
3455

Facture N° 2400
12/11

Mat informatique
TVA Recup/immob
Chèque N° C000234 Banque

8000
1600

9600

6583

7161

17/01
Pénalité et Amende fiscal
caisse

800

800

61441

PC N° 03
24/01
Amende et insertion

9000

9000

61421

7161

Chèque N° C000235 Banque
26/01
Achat de F Non stockable
caisse

600

600

7141

71271

29/01
Banque
Locations divers
Reques
Déplacements, missions et réceptions

8500

8500

6143

Chèque N° C000238 Banque

10000

10000

61451

5161

31/11
Frais portaux

400

400

PC N° 101
caisse

les Factures

2/01

32

Facture n°2401
vente

MB = 60000

R 4% = 2400

NC₁ = 57600

Escompte = 576

1%

NFC : 57024

TVA 20% : 11404,8

Port : 600

TVA 14% = 84

NAP : 69112,8

5/01

Facture n°540

Achat
MB : 40000

R : 5% = 2000

NC = 38000

TVA 20% = 7600

Port : 300

TVA 14% : 42

NAP : 45942

7/01 Facture A2400
vente

MB = 80000

Remise 8% = 6400

NC₁ = 73600

Rabais 5% = 3680

NC₂ = 69920

Escompte 2% = 1398,4

NFC : 68521,6

Port = 400

TVA 20% = 13784,32

NAP = 82705,92

Talib guelmimi

06 53 95 38 55